



POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS

2016

SAINTE-CLOTILDE-DE-HORTON

28 JUIN 2016

Mot du maire

C'est avec fierté que je vous présente la toute dernière politique Municipalité amie des enfants.

Cette récente mouture découle de notre plan directeur « Sainte-Clotilde centrée sur la qualité de vie ».

Ce travail est l'aboutissement d'une consultation publique menée par notre comité de la politique qui avait pour but de faire une réflexion sur les réalités du groupe d'âge des moins de 18 ans.

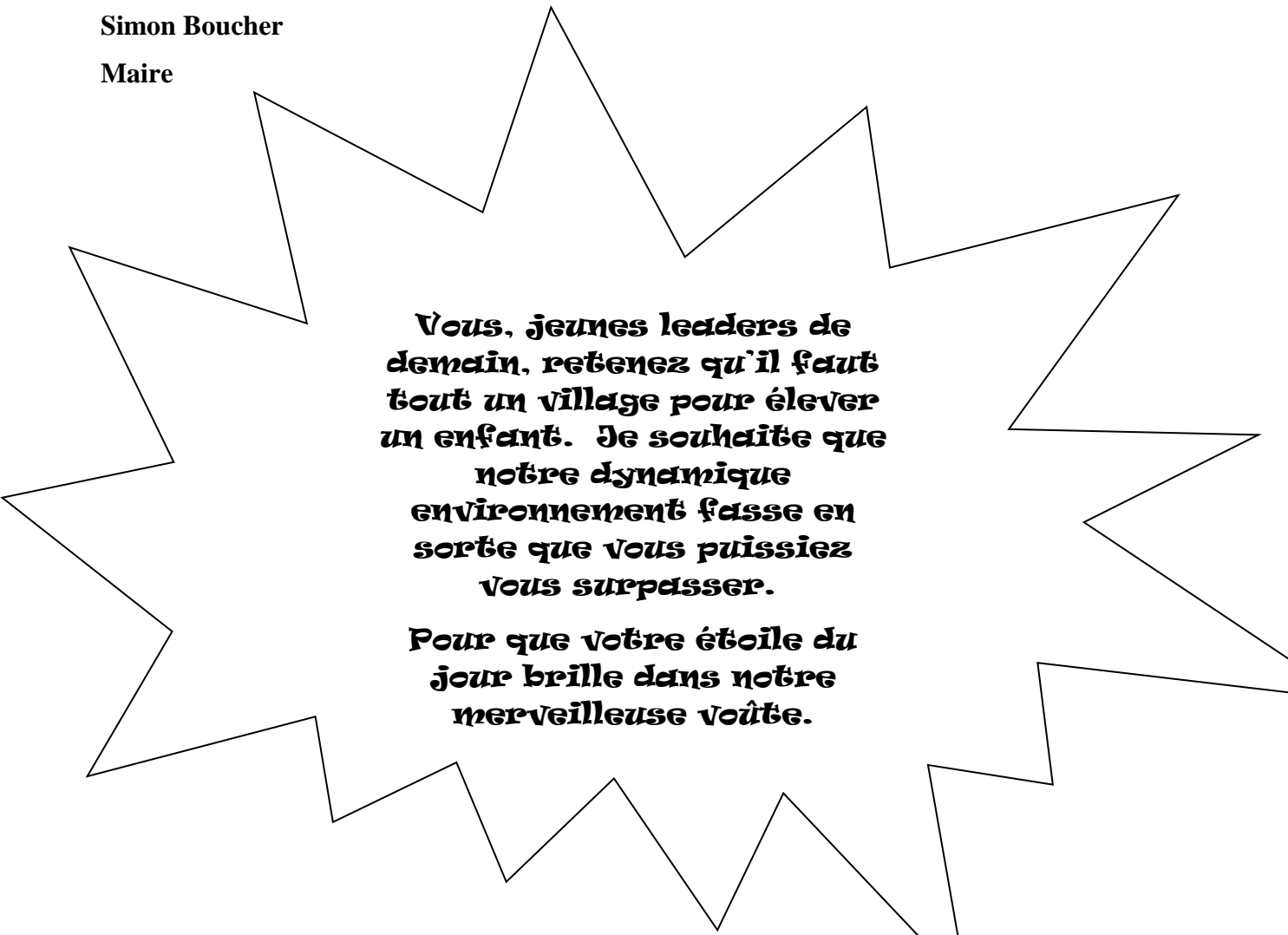
Ainsi cette politique deviendra un outil stratégique pour la prise de décision de notre conseil au cours des prochaines années et pour le développement de notre municipalité.

En se proclamant ainsi Municipalité amie des enfants, notre conseil municipal s'engage à se surpasser et à promouvoir la qualité de vie de nos futures générations.

Pour que nos enfants grandissent et rayonnent au sein de notre grande famille clotildoise !

Simon Boucher

Maire



***Vous, jeunes leaders de
demain, retenez qu'il faut
tout un village pour élever
un enfant. Je souhaite que
notre dynamique
environnement fasse en
sorte que vous puissiez
vous surpasser.***

***Pour que votre étoile du
jour brille dans notre
merveilleuse voûte.***

Mot de la conseillère responsable de la politique Municipalité amie des enfants


L'objectif premier que j'ai toujours eu en tête est de faire de nos enfants le cœur de nos préoccupations. Il est d'une très grande importance de bâtir en assurant l'avenir de nos enfants tout en respectant leurs droits. C'est pourquoi nous devons dès leur jeune âge leur donner la possibilité de s'impliquer dans différentes sphères comme : la lutte contre l'intimidation, le processus démocratique, les saines habitudes de vie, l'implication dans la création d'activités et l'instauration d'un milieu sécuritaire.

En créant un comité composé uniquement des jeunes de la municipalité et en prenant le temps de travailler avec eux, on leur donne la chance de s'exprimer et de faire valoir leurs besoins. On leur permet aussi de s'investir, de créer et de bâtir. Nous avançons proactivement avec eux et nous devons tous faire partie de l'avenir.

Cette implication auprès des jeunes permettra de leur apporter un sentiment d'appartenance et une meilleure connaissance de leur municipalité. Ainsi, l'engagement social qui en résultera engendrera le bonheur et la confiance en eux.

Julie Ricard

Conseillère



**« On ne peut donner
que deux choses à ses
enfants : des racines
et des ailes... »**

Comité PMAE : composition et mandats

Julie Côté, citoyenne de Sainte-Clotilde-de-Horton

Rose Monic Carrière, citoyenne de Sainte-Clotilde-de-Horton

Johnny D. Leblanc, chargé de projet

Myriam Letendre, citoyenne de Sainte-Clotilde-de-Horton

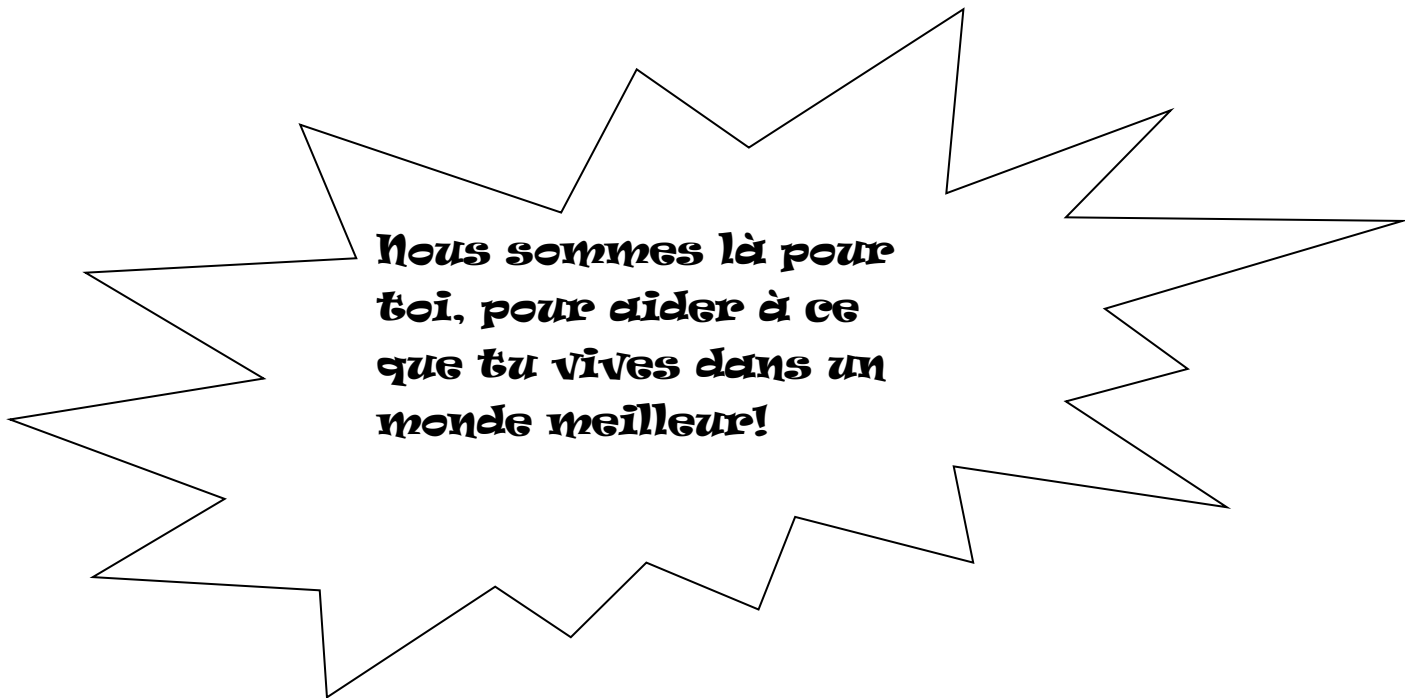
Kim Johnston, citoyenne de Sainte-Clotilde-de-Horton et responsable de la Guignolée Tendresse

Julie Ricard, conseillère municipale

Elisabeth Boucher, coordonnatrice en loisir

Mandats :

- Élaborer la politique Municipalité amie des enfants;
- Adapter son contenu au contexte clotildois;
- Consulter la population;
- Mettre en place des activités annuelles pour la journée internationale des droits de l'enfance;
- Élaborer le plan d'action après l'adoption de la politique auprès du Conseil municipal;
- Mettre en place un comité de suivi pour les trois prochaines années;
- Susciter l'engagement politique envers les droits des enfants.



***Nous sommes là pour
toi, pour aider à ce
que tu vives dans un
monde meilleur!***

Préambule/ Introduction

Suite à la mise à jour de la politique familiale municipale ainsi que la création d'une politique Municipalité amie des aînés, la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton a décidé de se doter d'une politique Municipalité amie des enfants afin de valoriser leur importance dans la communauté. Cette politique vise à créer un outil de référence pour les décideurs de Sainte-Clotilde-de-Horton afin qu'ils puissent guider leurs décisions en fonction des besoins des enfants. Ce document est également adapté pour les enfants afin qu'ils puissent comprendre qu'ils ont une place importante dans les décisions et qu'ils peuvent eux aussi influencer sur leur milieu. Il constitue enfin une référence pour les parents concernant les ressources disponibles, les différentes étapes de la croissance et du développement et ce qui a été mis en place pour leurs enfants. La politique est le fruit de consultations effectuées auprès de professionnels côtoyant les enfants, mais aussi auprès de la population et des élus municipaux. Un plan d'action s'échelonnant sur trois ans sera constitué, dont sa réalisation sera confiée à un comité de suivi œuvrant spécifiquement pour la jeunesse clotildoise.

Historique de la démarche

- Septembre 2015 : Intérêt de la conseillère Julie Ricard pour la mise sur pied de la politique;
- 24 mars 2016 : Création du comité PMAE et première rencontre;
- 29 avril 2016 : Consultation des garderies;
- 17 mai 2016 : Consultation des enfants de l'école primaire la Sapinière;
- Du 15 au 1^{er} juin 2016 : Sondage mené auprès des adolescents de Sainte-Clotilde;
- 31 mai 2016 : Création du comité de suivi de la politique Municipalité amie des enfants
- Juillet 2016 : Présentation au conseil municipal de l'ébauche de la politique;

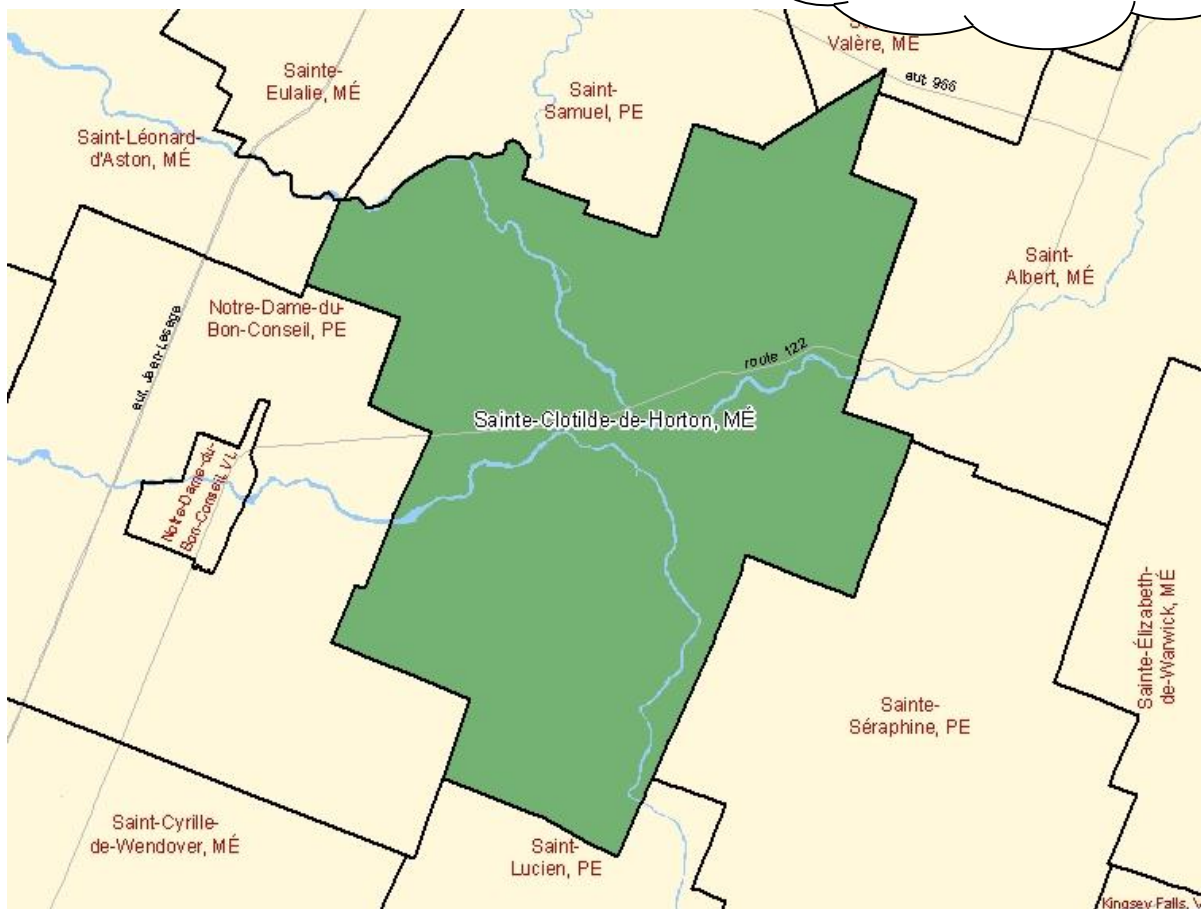


**Bonjour, je m'appelle Maé,
Viens avec moi, je vais te
faire découvrir ce qu'est
une politique Municipalité
amie des enfants!**



Voici la carte de ton village, regarde comme c'est grand!

Portrait du milieu



Selon le recensement de Statistiques Canada de 2011, la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton comptait 1 616 habitants. L'âge médian de la population clotildoise est de 43,8 ans. On y dénombre 485 ménages privés, dont 80 couples mariés ayant des enfants, 90 couples en union libre, 60 familles monoparentales (20 familles ayant un père comme chef de famille et 40 familles ayant une mère comme chef de foyer). De ces familles, on y dénombre 320 enfants âgés de moins de 18 ans, dont 115 étaient âgés de moins de 6 ans, 155 étaient âgés entre 6 et 14 ans et 50 étaient âgés entre 15 et 17 ans. Le territoire de Sainte-Clotilde-de-Horton est vaste, ayant une superficie de 117,7 km². La population vit davantage à l'extérieur du village, soit 522 résidences à l'extérieur et 182 résidences à l'intérieur du village.

La scolarisation des enfants de Sainte-Clotilde s'effectue dans les écoles suivantes : École la Sapinière, École secondaire Monique-Proulx, École St-Médard ainsi que les collèges privés comme le Collège St-Bernard et le Collège Clarétain. On retrouve aussi les Cégep de Victoriaville et Drummondville, les centres de formation professionnelle Vision 20-20, Marie-River, Paul-Rousseau et l'Université du Québec à Trois-Rivières, incluant son campus à Drummondville. Le taux de réussite des élèves de l'école secondaire de Warwick était de 84,8% en 2014-2015. Actuellement, le nombre d'élèves inscrits à l'école primaire La Sapinière est de 128, et l'an dernier il était de 131. Le nombre d'effectifs scolaires est stable.

Nous ne sommes pas très riches ici, mais on travaille fort!

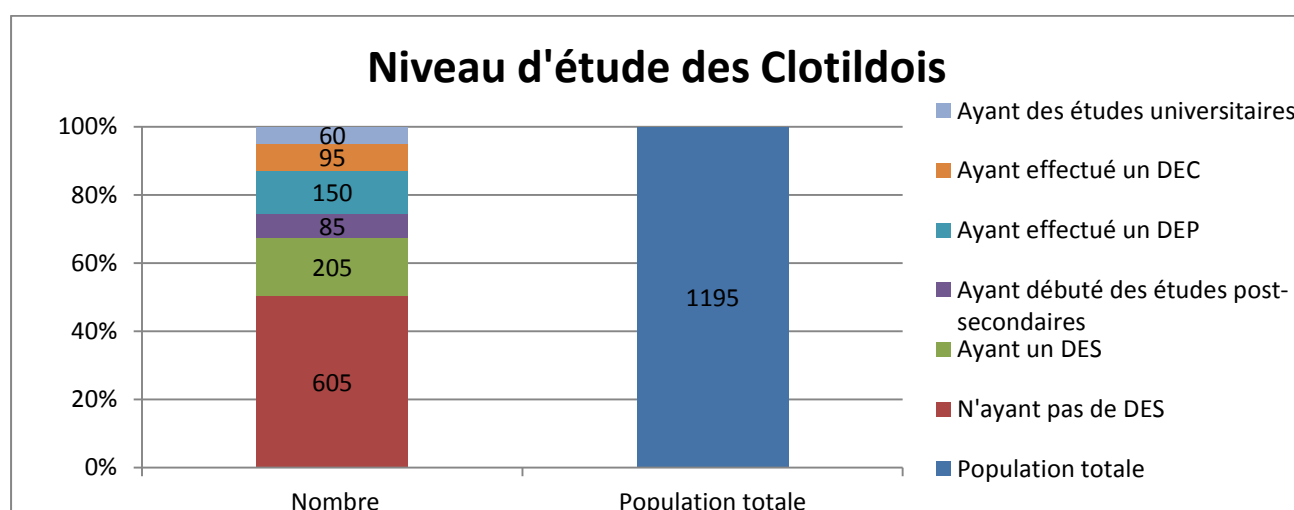
L'école, c'est important, et les études après le secondaire le sont aussi.

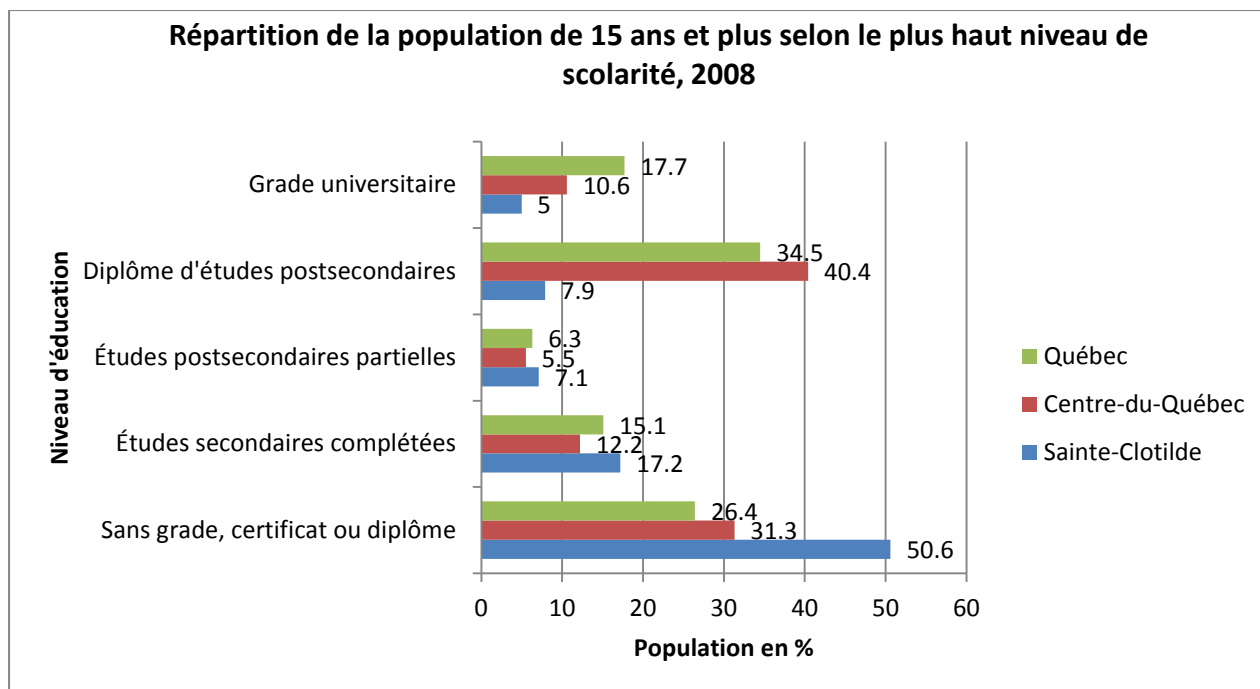
Toujours selon le recensement de 2011, le revenu médian des familles de Sainte-Clotilde est 41 874 \$ après impôts. Au sein de l'ensemble des familles, 55 enfants vivent sous le seuil de pauvreté établi par Revenu Québec, seuil établi à 45 440 \$ pour une famille composée de quatre personnes. 70 personnes sont au chômage, représentant 8,6% de la population. Par contre, 560 personnes sont inactives au niveau professionnel.

Au Centre-du-Québec, en 2012, 4 520 familles ayant des enfants vivaient sous le seuil de faible revenu versus 183 850 familles partout au Québec. En 2008, la région du Centre-du-Québec se situait dans la moyenne québécoise, ou au-dessus, pour deux des indicateurs économiques, soit une moins bonne performance que dans l'ensemble du Québec : 12e rang sur 17 pour le taux global d'assistance sociale et 14e rang sur 17 pour le rapport de dépendance économique, mais au-dessous de la moyenne pour le faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR) (9e rang sur 17) et 5e rang sur 16 pour le taux de chômage. La population y est moins scolarisée que dans l'ensemble (12e et 13e rangs). L'espérance de vie est légèrement inférieure à la moyenne (9e rang) et la mortalité globale, légèrement supérieure à la moyenne (9e rang). Cette situation s'applique aussi à Sainte-Clotilde-de-Horton, dont la population inactive est grande.

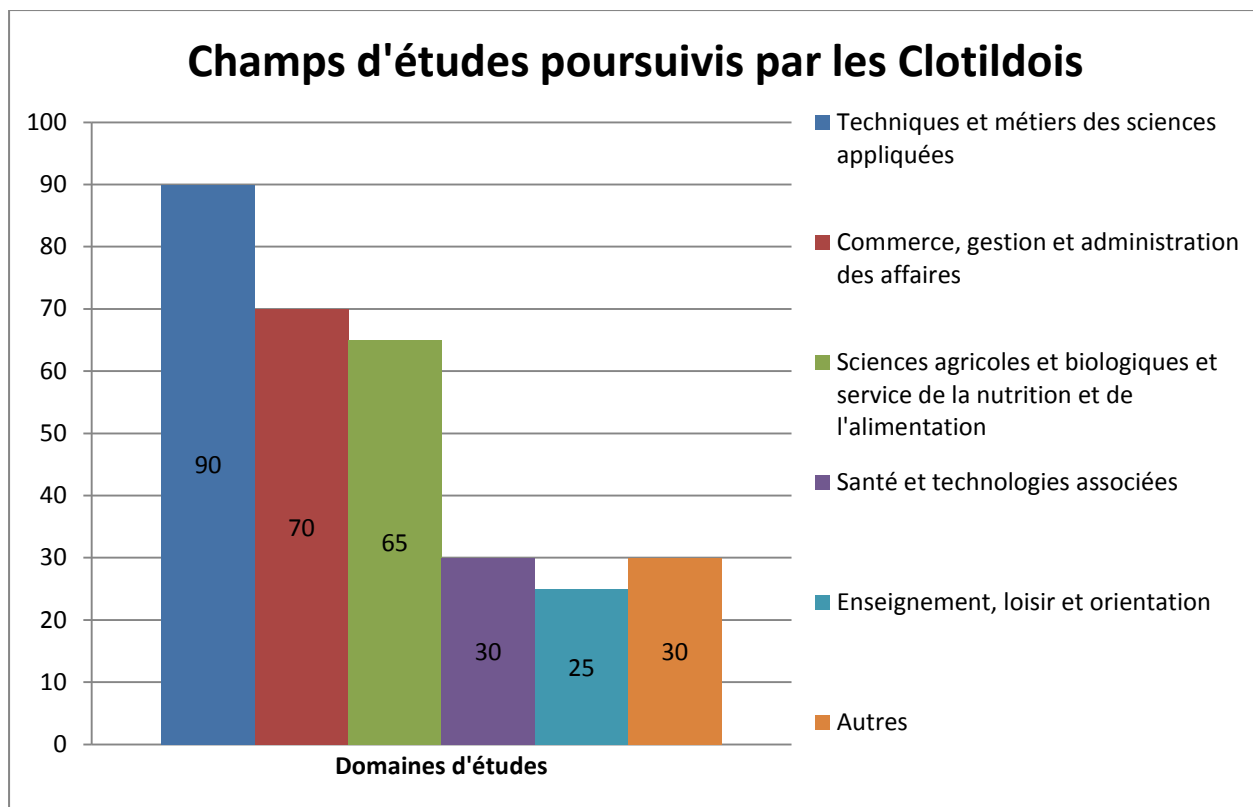


Selon les seules données disponibles concernant le niveau d'éducation de la population clotildoise, tirées du recensement de 2001, ce niveau est assez faible. À l'époque, sur 1 195 habitants, 50,6 % (605) d'entre eux n'avaient pas un diplôme d'études secondaires. 17,2 % (205) avaient ce certificat. 7,1 % (85) personnes avaient des études post-secondaires non-terminées, 12,6 % (150) un diplôme d'une école de métier, 7,9 % (95) un diplôme de niveau collégial, et seulement 5 % (60) ont complété des études universitaires. Il en résulte qu'environ le 1/6 de la population a poursuivi des études post-secondaires.





Les programmes d'études entrepris par les 310 personnes ayant poursuivi des études postsecondaires se concentrent principalement sur cinq domaines : 29 % (90) ont suivi des cours portant sur les techniques et les métiers des sciences appliquées; 22,6 % (70) ont étudié sur le commerce, la gestion et l'administration des affaires; 21 % (65) ont étudié les sciences agricoles et biologiques ainsi que les services de la nutrition et de l'alimentation; 9,7 % (30) ont étudié une des professions en santé et des technologies connexes; 8,1 % (25) ont étudié dans le domaine de l'enseignement, du loisir et de l'orientation; 9,7 % (30) ont étudié des champs d'études autres. Il en résulte que la majorité des clotildois ont étudié des métiers manuels, l'administration des affaires et les sciences agricoles.



Et moi, qu'est que je veux faire plus tard ? Il y a tellement de choix : policière, infirmière, héroïne, princesse... Plein de possibilités.



Faits saillants des consultations

a) Consultation des enfants de l'école primaire la Sapinière

Suite à la consultation publique menée auprès des enfants de Sainte-Clotilde-de-Horton, il est maintenant possible de cibler les actions et les besoins à apporter. Divisés en deux groupes pendant l'heure du repas, les jeunes ont été invités à répondre aux questions suivantes : a) Qu'est-ce qu'un enfant pour toi? b) Quelles activités aimerais-tu voir apparaître à Sainte-Clotilde-de-Horton? c) Qu'est-ce que tu aimerais changer à Sainte-Clotilde ?

La définition conçue par les enfants a été citée ultérieurement. Concernant ce que les enfants aimeraient voir apparaître à Sainte-Clotilde, plusieurs éléments sont ressortis. Les jeunes énumèrent les éléments suivants :

- Baseball
- Hockey
- Dek hockey
- Football
- Piscine
- Randonnées organisées
- Tennis
- Piste cyclable
- Jeux d'eau
- Gym
- Skate parc
- Kick ball
- Softball
- Escalade
- Local pour les jeunes
- Club d'acrobatie
- Club de lecture

Les réponses les plus fréquentes étaient : piscine, piste cyclable, escalade, football, skate parc, baseball, hockey.

Il faut préciser que plusieurs enfants ne connaissaient pas l'existence des éléments suivants : Le terrain de tennis, les cours de baseball, la possibilité de s'inscrire au dek hockey ainsi qu'au soccer et la salle de conditionnement physique de Sainte-Clotilde.

Concernant ce qu'ils aimeraient changer à Sainte-Clotilde, voici les réponses énumérées :

- Réparer les trous dans la route;

- Les autobus scolaires n'ont pas une bonne suspension. Les enfants se cognent souvent la tête;
- Avoir des modules de jeu plus hauts;
- Avoir des pistes de VTT;
- Jumeler les écoles de St-Samuel et Sainte-Clotilde ensemble;
- Faire connaître davantage le village;
- Rénover l'école;
- Changer le terrain de soccer à l'école;
- Échanger le terrain de tennis contre un terrain de skate parc;
- Changer les modules de l'école;
- Accepter les pitbulls dans la municipalité;
- Augmenter l'utilisation de la technologie à Sainte-Clotilde.

Les éléments les plus récurrents étaient : Les trous, les autobus à réparer, rénover l'école, le skate parc.

Il ressort de cette consultation les éléments suivants :

1. Les enfants de Sainte-Clotilde ne sont pas suffisamment informés des activités ayant lieu dans leur municipalité;
2. Certains sports qui intéressent les enfants pourraient être ajoutés à la programmation du service des loisirs et adaptés pour les jeunes;
3. Les enfants ont la même opinion que les adultes concernant l'état des rues de leur municipalité;
4. Une évaluation de la qualité du transport scolaire serait pertinente;
5. Les enfants désirent avoir un milieu de vie plus stimulant, puisqu'ils désirent avoir accès à plus de technologie, un environnement scolaire rafraîchi et des zones de jeu plus dynamiques et sécuritaires.

b) Consultation des adolescents de Sainte-Clotilde-de-Horton

Au cours du mois de mai, des sondages ont été distribués afin d'obtenir l'opinion des 12 à 17 ans. Interrogés sur divers sujets, ces derniers ont apporté des éclaircissements cruciaux à la compréhension des besoins de la municipalité. Voici les constats probants suite au sondage :

1. Les jeunes se croient suffisamment concernés dans les activités.
2. Ils croient que les parents sont aussi concernés, mais ils pourraient l'être plus.
3. Les activités sont considérées accessibles aux familles.
4. Ils connaissent généralement leurs droits en tant qu'enfant et considèrent qu'ils sont appliqués.
5. Ils croient que la majorité de la population connaît les droits des enfants.
6. Ils considèrent qu'il y a assez d'activités pour les 0-5 ans, les 6-12 ans et les 13-15 ans. Toutefois, leurs réponses indiquent qu'il n'y pas assez d'activités pour les 16-17 ans.
7. Environ 70% croient qu'un espace de consultation jeunesse est pertinent.

c) Consultation des garderies de Sainte-Clotilde

Lors de la Journée des garderies 2016 qui s'est déroulée le 29 avril, les propriétaires des garderies de la municipalité ont été invités à répondre à un sondage. Cinq garderies étaient présentes sur les sept établies dans la localité. Sur les cinq, uniquement trois ont accepté de participer. Le CPE Mademoiselle Coco a été rejoint afin d'obtenir leur opinion sur le sujet.

Suite à l'analyse des données ressorties, voici les éléments probants :

1. Ils considèrent que les enfants sont suffisamment concernés par les activités ayant lieu dans la municipalité;
2. Ils considèrent que les parents ne sont pas suffisamment concernés dans les décisions ayant trait à leurs enfants;
3. Les activités sont considérées accessibles aux familles;
4. Les droits des enfants sont généralement connus par les garderies. Elles sont appliquées. Toutefois, les personnes responsables des garderies considèrent que les citoyens de la municipalité ne sont pas suffisamment au courant des droits des enfants.
5. Selon leur opinion, il n'y a pas suffisamment d'activités pour les 0-5 ans, les 13-15 ans et les 16-17 ans;
6. La présence d'un espace de consultation jeunesse serait pertinente.
7. Dans les activités proposées pour être instaurées, on y retrouve un groupe de pêche pour débutant, la construction de jeux d'eau, des prestations musicales destinées aux enfants dans l'église, la lecture de contes par des aînés; des soirées pour socialiser, des consultations jeunesse au cours de l'année, davantage de journées des garderies.
8. Les garderies clotildoises n'ont pas de partenariats établis avec d'autres institutions. Toutefois, certaines d'entre elles apprécieraient des partenariats intergénérationnels.
9. 50 % des garderies apprécieraient la création d'un espace dans le journal *Le Messenger des Rivières* afin qu'elles puissent y exposer leurs réalisations et leurs projets au cours de l'année.
10. Les activités disponibles à Sainte-Clotilde-de-Horton sont bien connues des garderies.

Inventaire des ressources et services offerts aux jeunes de Sainte-Clotilde

Services de santé et sécurité

Sûreté du Québec-Arthabaska




Service des Incendies en commun Notre-Dame/ Sainte-Clotilde



Comité Bon Voisin Bon Œil



Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS) 

Les Lucioles (Groupe de soutien psychologique de Sainte-Clotilde-de-Horton)

Services des loisirs, social et sportif

Le Comité des Loisirs de Sainte-Clotilde



Le Club Optimiste de Sainte-Clotilde



Le Comité Ado de Ste-Clo Partenaires 12-18



La Guignolée Tendresse



Le Club de l'Âge d'Or

Le Club de Balle

Le Comité de la Société St-Jean-Baptiste



Le 34^e regroupement Scout



Le Comité de la Bibliothèque

Le Cercle de Fermières



Les Cuisines Collectives



Le Comité Famille

École la Sapinière

Le Carrefour jeunesse-emploi des comtés de Richmond & Drummond-Bois-Francs

La Coopérative Jeunesse de Service (CJS) Ados au Travail de Sainte-Clotilde (seulement l'été)



Programme OLO;  Fondation OLO

Programme d'aide pour jeune parent;

Parent ressource;

Le comité de la politique Municipalité amie des enfants

Tous ces services sont accessibles pour toi et ta famille.



Infrastructures de loisir

La patinoire
Le Parc Landry
Le Parc Rousseau
Le parc de l'école la Sapinière
Le terrain de soccer
Le terrain de tennis
La surface de dek hockey
La salle de conditionnement physique
La bibliothèque
Le centre communautaire
Le terrain de pétanque
Le terrain de baseball
Les locaux de l'école
La halte du pont de fer
Le jardin communautaire
Le terrain de l'église



**Ce sont tous des
endroits où tu peux
aller t'amuser avec tes
amis et ta famille!**

Garderies et CPE

Matante Annie;
Mademoiselle Coco;
Louise Bernier;
Mélanie Richard;
Nicole Leroux;
Chantale Gosselin;
Guylaine Boudreault;
Maison de répit Kim Johnston



**As-tu été à une
de celles-ci?**

Services de transport

Les Autobus Ste-Clothilde / Autobus Ouellet

Services d'enseignement

École primaire la Sapinière

École primaire St-Médard

École primaire St-Marie

École secondaire Monique Proulx

École secondaire le Boisé

École alternative la Fermentière

Collège Clarétain

Collège St-Bernard

Collège Notre-Dame-de-l'Assomption

Centre de formation professionnelle Vision 20-20

Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau

Centre de formation professionnelle Marie-Rivier

Cégep de Victoriaville

Cégep de Drummondville

Université du Québec à Trois-Rivières – Campus de Drummondville



**Voici les écoles que
tu as déjà
fréquentées, ou que
tu fréquentes déjà!**

Services de loisir spécifiques

Les Terres de Bélénos

La Citrouille enchantée.

L'ensemble des ressources ici inventoriées assurent l'épanouissement des enfants de Sainte-Clotilde. Que l'on passe par la sécurité, l'enseignement, les services de santé ou les espaces récréatifs, chacun des ces éléments est important.

Définition d'un enfant

Un enfant, c'est un petit être précieux. C'est une personne qui grandit, qui a moins de 18 ans, et qui a beaucoup d'énergie. Il est moins mature et grand qu'un adulte, mais il est tout aussi important.

Étymologiquement, le mot enfant, provenant du latin *infant*, signifiait chez les Romains « celui qui ne parle pas. » Évidemment, cette signification ne s'applique plus aujourd'hui.

Juridiquement, tout être humain de moins de 18 ans est considéré comme un enfant, excepté si la loi nationale accorde la majorité plus tôt. (Convention internationale des droits de l'enfance, 1990).

En somme, un enfant, c'est un être humain, garçon ou fille, âgé entre 0 et 17 ans. Au cours de cette période de vie, il traversera différentes phases dont la période «nouveau-né» et «nourrisson», la petite enfance, l'enfance, la préadolescence et l'adolescence, se terminant vers 18 ans. L'enfant subit ainsi au cours des années une croissance et un développement. Le développement de la motricité et des capacités socio-affectives s'effectuera au cours du processus, et c'est souvent par le jeu que ce développement s'épanouit.

Cet enfant peut vivre dans un milieu de vie différent de l'un à l'autre : dans une famille traditionnelle, dans une famille avec des parents du même sexe, dans une famille recomposée, dans une famille monoparentale, dans une famille d'accueil ou dans un centre jeunesse. Peu importe son milieu et ses capacités, tous les enfants ont les mêmes droits et sont uniques.

Mission de la politique

Le conseil municipal de Sainte-Clotilde, voulant affirmer sa volonté d'offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des enfants, choisit d'adopter une politique Municipalité amie des enfants (PMAE). Les sujets abordés à travers les sondages et lors de la consultation publique ont été la base du processus d'élaboration **de la politique** et ont permis de dégager les orientations répondant le plus adéquatement possible aux besoins des enfants de notre communauté. La PMAE est un moyen indispensable pour donner un cadre de référence à l'établissement de priorités et d'actions destinées à l'amélioration de la qualité de vie. Elle reconnaît à la municipalité sa responsabilité de soutenir, en partenariat avec les acteurs du milieu et la participation citoyenne, un réflexe « enfants ». La PMAE, c'est l'engagement que **tous** les enfants vivant à Sainte-Clotilde et ceux qui viendront s'y établir seront toujours au centre des décisions et des actions des autorités municipales.



La mission, c'est pourquoi on le fait. Cette politique, elle est faite pour que les grands, comme M. le Maire, pensent à toi.

Un principe directeur, c'est sur quoi les gens qui ont fait la politique veulent travailler pour toi.

Principes directeurs

- **Sainte-Clotilde-de-Horton** considère les enfants comme étant des individus importants pour la communauté, et que leur développement et leur croissance dans leur milieu sont grandement influencés par leurs conditions de vie;
- **Sainte-Clotilde-de-Horton** reconnaît l'importance de véhiculer les valeurs suivantes : la tolérance, le respect de la personne, la non-violence, l'engagement communautaire, l'entraide, la solidarité, le jeu, l'inclusion sociale, la liberté;
- **Sainte-Clotilde-de-Horton** considère la communication comme étant un moyen privilégié pour rejoindre les enfants et leur famille ainsi que les faire participer à la vie municipale en favorisant l'accueil des nouveaux enfants, la diffusion et l'échange d'information et la promotion des services destinés aux enfants;
- **Sainte-Clotilde-de-Horton** reconnaît la nécessaire complémentarité des interventions des services municipaux, paramunicipaux et des organismes du milieu, de façon à susciter une synergie des ressources.

Valeurs de la politique

Les valeurs, c'est ce qui tient à cœur aux personnes qui ont écrit la politique, mais aussi pour ta famille et toi

Les valeurs au cœur de la politique sont les suivantes :

- La famille : **Le nid où je grandis, c'est ma famille.**
- La fierté, le sentiment d'appartenance : **Ma place, mon village, mon terrain de jeux!**
- Le respect envers les individus et le bien commun : **«Respaix!»**
- L'inclusion sociale sous ses diverses formes : **Nous sommes tous égaux.**
- Le jeu qui est crucial au développement de l'enfant : **Je joue librement tout en accord avec les autres.**
- La liberté : **J'ai le droit de faire ce que je veux, en respect avec les consignes.**
- La sécurité : **J'ai le droit de jouer en sécurité et librement.**



Les axes d'intervention

- La santé
- La sécurité
- L'environnement
- Le transport
- La vie communautaire
- La démocratisation

Ce sont les grands thèmes sur lesquels la politique va toucher.

Les objectifs généraux

1. Promouvoir un milieu de vie non-discriminatoire et respecter la dignité et l'intégrité physique des enfants.
2. Promouvoir la liberté d'expression.
3. Favoriser la création de nouveaux partenariats avec les institutions compétentes afin d'offrir un milieu scolaire épanouissant pour les enfants clotillois.
4. Promouvoir l'importance d'un environnement de vie sain.
5. Promouvoir et accroître la sécurité des enfants clotillois.

Les objectifs, c'est ce que la politique devrait obtenir comme résultat à la fin.

Les objectifs spécifiques

- 1.1. Lutter contre l'intimidation.
- 1.2. Promouvoir l'accessibilité universelle et les services destinés aux enfants.
- 1.3. Favoriser l'estime personnelle des enfants face à leurs différences intellectuelles et physiques.
- 2.1. Sensibiliser les jeunes sur le pouvoir et le devoir de s'exprimer.
- 2.2. Mettre en place un espace de consultation jeunesse et faire participer les enfants au processus démocratique.
- 3.1. Créer de nouveaux partenariats avec l'École la Sapinière de Sainte-Clotilde.
- 3.2. Stimuler la lecture en partenariat avec l'école et la bibliothèque.
- 4.1. Faire la promotion des saines habitudes de vie.
- 4.2. Promouvoir une alimentation saine.
- 4.3. Promouvoir un milieu de vie sans drogues.
- 4.4. Favoriser le recyclage, le compostage et la réduction des déchets.



4.5. Mettre en place un milieu de vie qui soutient de saines habitudes d'hygiène personnelle.

4.6. Promouvoir la curiosité intellectuelle.

5.1. Sécuriser les espaces spécifiques déjà attitrés aux enfants.

5.2. Adapter des espaces fréquentés par les enfants.

5.3. Explorer la possibilité d'adapter des espaces publics pour les enfants.

Bibliographie

- Carrefour action municipale et famille, (2014), Guide d'information sur le politique familiale municipale, Brossard, (Québec), repéré à <http://carrefourmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2015/07/Guide-PFM-version-2014.pdf> le 2015-09-22
- Centre d'excellence pour le développement des enfants et Réseau stratégique de connaissances sur le développement des jeunes enfants, (2011), l'activité physique chez les jeunes enfants : une habitude de vie amusante et saine, Montréal, (Québec), repéré à <http://www.enfant-encyclopedie.com/sites/default/files/docs/coups-oeil/activite-physique-chez-les-jeunes-enfants-info.pdf> le 2016-05-06
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, (2016), Droits de la jeunesse : Vos droits, Montréal (Québec), repéré à <http://www.cdpedj.qc.ca/fr/droits-de-la-jeunesse/vos-droits/Pages/default.aspx> le 2016-05-30
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, (2011), Le Québec mobilisé contre la pauvreté; Profil statistique : La région du Centre-du-Québec, Québec (Québec), repéré à www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_Profil_Centre-du-Québec.pdf le 2016-05-07
- Municipalité amie des enfants, (2016), Banque d'initiatives inspirantes, Brossard, (Québec), repéré à <http://amiedesenfants.ca/index.php/deenez-mae/2011-10-17-16-30-53/list-all-categories> le 2016-01-22
- Municipalité amie des enfants, (2015), Municipalité amie des enfants : établir une démarche participative avec les jeunes, Brossard, (Québec), repéré à http://www.amiedesenfants.ca/attachements/article/88/Guide_FINAL_PDF.pdf le 2016-01-22
- Municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville, (2013), Charte des droits des enfants montarillois, Saint-Bruno-de-Montarville, (Québec) repéré à http://www.stbruno.ca/sites/default/files/pdf/Charte-droits-enfants_logo-2015.pdf le 2016-01-22
- Municipalité de Sainte-Perpétue, (2014), Sainte-Perpétue...«Une belle et grande famille», Sainte-Perpétue, (Québec), repéré à <http://www.sainteperpetue.com/doc/Document%20officiel%20-%202014.pdf> le 2016-01-25

Annexe

Le développement et la croissance de l'enfant

La croissance et le développement sont des processus dynamiques. Bien que ces deux termes soient souvent utilisés comme synonymes, ils désignent en fait des réalités différentes.

Le terme *croissance* renvoie aux changements physiques et à l'augmentation de la taille. La croissance peut être mesurée quantitativement à l'aide de différents indicateurs, comme la taille totale (des pieds à la tête), le poids, la taille des os ou la dentition. Les stades de la croissance physiologiques sont les mêmes pour tous les êtres humains. Par contre, le rythme de la croissance varie considérablement au cours de l'existence : rapide aux stades prénatal et néonatal, pendant la petite enfance et à l'adolescence, il est plus lent pendant l'enfance proprement dite et presque nul à l'âge adulte.

Le développement quant à lui correspond à une complexification des fonctions et une évolution des aptitudes. L'avancement du développement désigne les capacités et les compétences dont l'individu dispose à tel moment de sa vie pour s'adapter à son environnement. En somme, il s'agit de la dimension comportementale de la croissance : au fur et à mesure qu'il croît, l'individu développe la capacité de marcher, de parler, de courir, etc.


La croissance et le développement couvrent cinq grandes dimensions : physiologique, psychosociale, cognitive, morale et spirituelle. (Kozier et *al*, 2005, p. 471). Elles seront définies ci-dessous :

- La dimension physiologique réfère aux tissus et organes de l'être humain, dans leur croissance et leur fonctionnement.




Quand je grandis

- La dimension psychosociale réfère à son développement psychologique et son interaction dans son environnement social. En somme, elle porte sur le comportement d'une personne face à d'autres personnes.




Mes relations avec les amis

- La dimension cognitive réfère à l'ensemble des connaissances acquises par l'être humain.



Ce que j'ai appris.

- La dimension morale réfère aux notions de jugement, de règles de conduite relatives au bien et au mal, de devoirs, de valeurs, parfois érigés en doctrine, qu'une société se donne et qui s'imposent autant à la conscience individuelle qu'à la conscience collective.



Ce qui est bien ou mal

- La dimension spirituelle réfère à ce qui est de l'ordre de l'esprit ou de l'âme, qui concerne sa vie, ses manifestations, qui est du domaine des valeurs morales et intellectuelles. En somme, elle porte sur l'interprétation du monde, de sa création et de sa place dans celui-ci.



La façon que je vois le monde

L'ensemble de ces éléments tirent leur origine du milieu psychologique pédiatrique. Afin de ne pas approfondir inutilement le sujet et se perdre dans les théories du développement, voici un tableau condensé de la croissance et du développement des enfants.

Tableau 1. Résumé de développement et de la croissance par stade de développement.


Stade	Âge	Développement et croissance	Les enfants différents, pas si différents...
Nouveau-né & Nourrisson	De la naissance à 3 ans	Dès la naissance, le comportement relève principalement des réflexes. L'enfant apprend à contrôler ses envies. Peu à peu, il apprend le langage et comprend des phrases courtes. Ses rapports sociaux sont liés aux personnes qu'il côtoie. Sa représentation du monde s'amplifie en comprenant que les objets cachés ne sont pas disparus. Le développement moteur s'accroît, ce qui accroît l'autonomie.	Certains enfants sont différents. Leur croissance et leur développement diffèrent du cours habituel. Les causes qui engendrent cette évolution différente sont multiples : maladies génétiques, maladies chromosomiques, maladies infantiles, autres maladies. Même si ces enfants sont différents, ils ont les mêmes besoins que les autres enfants.
Âge préscolaire	De 3 à 6 ans	L'univers de l'enfant s'élargit. Il accumule les expériences nouvelles et expérimente différents rôles sociaux à travers le jeu. Sa croissance physique ralentit.	
Âge scolaire	De 6 à 12 ans	Ce stade inclut la préadolescence (10 à 12 ans). Les pairs exercent une influence accrue sur le comportement. Les développements physique, cognitif et social se poursuivent. Les capacités de communication s'affinent. La découverte de la sexualité débute.	
Adolescence	De 12 à 18 ans	Le développement biologique modifie le concept de soi. Il remet en question les différentes valeurs. La croissance physique s'accélère. Le stress augmente surtout dans les situations de conflits. La croissance physiologique entraîne la poursuite du développement de la sexualité.	Tantôt rapide, tantôt au ralenti, il reste que leurs besoins sont pareils à ceux des autres et qu'il faut parfois leur fournir de l'aide et du soutien à un moment différent ou plus long.

Tableau 2. La croissance et le développement des enfants de 0 à 17 ans détaillés

	Physiologique / Moteur	Psychologique	Cognitif	Moral	Spirituel
De 0 à 3 ans	<p>La croissance d'un enfant suit généralement une courbe. Les professionnels de la santé se réfèrent à la courbe de croissance établie par l'OMS.</p> <p>Entre 0 et 3 mois, la croissance est rapide : prise de poids de 30g/jour, grandit de 3,5 cm par mois, et la taille de la circonférence de la tête augmente de 2 cm par mois. Par la suite, un ralentissement progressif de la croissance survient pour en arriver à une croissance de 8gr/ jr, de 1 cm/mois et d'une augmentation de la taille du crâne de 0,25 cm/mois autour de deux ans, puis le tout se stabilisant ainsi avec des pics de croissance variables.</p> <p>La motricité se développe peu à peu. Dans les 3 premiers mois, la majorité des gestes de l'enfant proviennent des réflexes : succion, agrippement, Moro, réflexe de redressement, réflexe tonique asymétrique du cou...</p> <p>Entre 3 et 6 mois, il est en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer le geste de marcher; • Se tenir droit lorsqu'assis; • Se lever et de s'asseoir; • Se tenir la tête et suivre les objets; • Se rouler sur le ventre et le dos; 	<p>L'enfant établit dès sa naissance des liens intrinsèques avec sa mère à travers les soins. L'enfant démontre sa détresse par les pleurs et sa joie par le rire, les roucoulements et les sourires. Il est en mesure de s'auto-calmer. L'enfant est en mesure de se situer dans l'espace.</p> <p>Entre 3 et 6 mois, l'enfant crée des liens d'attachement avec les personnes qui s'occupent de lui. Il démontre de l'anxiété en présence d'étrangers. Il anticipe le fait d'être touché ou pris dans les bras.</p>	<p>Jusqu'à trois mois, l'enfant apprend à reconnaître ses proches et les objets familiers. Sa vision est limitée. Il s'agit à la vue d'éléments familiers. Vers 2 mois, il répond par un sourire aux personnes qu'il connaît. Il est en mesure de reconnaître l'odeur du lait maternel. Il apprend à communiquer avec les mouvements de son corps, des pleurs, des cris, des roucoulements et des rires. Il tente d'imiter des sons. Il explore les différentes parties de son corps en les tâtant. L'enfant n'est pas continent.</p> <p>Entre 3 et 6 mois, l'enfant apprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À coordonner le mouvement de ses yeux avec la tête; • La profondeur; • Comprend qu'il peut déplacer des objets, qu'il peut attirer l'attention; • Le principe d'action/réaction; • La permanence des objets (l'objet caché existe encore); • À émettre des sons ressemblant à des mots; 	<p>De 0 à 3 ans, la moralité de l'enfant est orientée vers la punition et l'obéissance. L'enfant décide de ce qui est bien ou mal sur la base des actions pour lesquelles il est puni ou récompensé. L'obéissance est perçue comme une valeur en soi, mais l'enfant obéit parce que l'adulte possède un pouvoir supérieur au sien.</p>	<p>Entre 0 et 3 ans, l'enfant est incapable de formuler des concepts relatifs à soi et son environnement. Il est indifférent à la spiritualité.</p> <p>À partir de 3 mois, l'enfant est conscient de son existence.</p>

	<p>Après 6 mois, il est en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner les gestes avec les yeux; • Ramper • Se lever et de s'asseoir seul à l'aide d'un appui; • Se mettre à quatre pattes; • Appréhender des objets et effectuer des gestes avec; • Marcher avec aide et appui; <p>Sa vision est équivalente à celle de l'adulte.</p> <p>Après 12 mois, il peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marcher presque seul; • Grimper des marches; • Gribouiller. <p>Jusqu'à 18 mois, il est en mesure de :</p>	<p>Entre 6 et 9 mois, l'enfant comprend davantage qui il est et ce qu'il est en mesure de faire. La présence d'autrui attire grandement son attention. L'enfant teste l'autorité parentale. Il démontre de l'anxiété lors de séparation d'une personne significative. Il exprime des émotions matures comme la peur ressentie après la perception d'une menace.</p> <p>Entre 9 et 12 mois, l'enfant est en mesure de répondre aux marques d'affection dans un contexte de réciprocité. L'enfant joue avec d'autres enfants, mais seul.</p>	<p>Entre 6 et 9 mois, l'enfant apprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La fonction des objets; • La prononciation de syllabe; • À reconnaître certains mots familiers; • À faire certaines actions lorsque l'on lui demande; • À imiter les autres. <p>Entre 9 et 12 mois, l'enfant apprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À chercher des objets s'ils ne sont pas déplacés; • À empiler des blocs pour en faire une tour; • À déchirer du papier; • À identifier de 2 à 5 objets, animaux ou parties du corps; • À utiliser certaines expressions comme «oh oh!»; • À dire «maman» et «papa»; • À reconnaître son nom; • À comprendre la question «où?»; • À suivre de simples directives; • À faire spontanément «bye bye de la main»; 	<p>Entre 6 et 9 mois, l'enfant comprend la distinction entre oui et non.</p>	

<ul style="list-style-type: none"> • Monter sur des divans; • Marcher seul ; • Pousser et tirer des objets, s'accroupir sans perdre l'équilibre; • S'asseoir seul et droit; • Marcher avec des objets dans les mains; • Monter les marches une après l'autre avec appui (2 pieds sur la même marche); • Utiliser deux jouets à la fois; • Pétrir, modeler ou lisser de la pâte. <p>Vers 2 ans, l'enfant sera en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sauter sur un pied ou deux sans tomber; • Marcher et courir sans aide et sans tomber; • Monter les marches une après l'autre fluidement avec la 	<p>Entre 12 et 18 mois, l'enfant est capable de se distinguer des autres. Il aime mieux jouer seul et ne pas partager ses jouets.</p> <p>De 19 à 24 mois, l'enfant se voit comme personne à part entière. Il exprime ce qu'il aime ou qu'il n'aime pas. Il recherche l'attention du parent. Il aime être en compagnie d'enfants du même âge. Il joue à</p>	<p>Entre 12 et 18 mois, l'enfant marche de mieux en mieux seul. Il est en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monter et descendre divers objets seuls et avec stabilité; • Nommer des parties de son corps; • Développer des stratégies pour obtenir le même résultat; • Utiliser un jargon simple; • Peut dire quelques mots; • Utiliser les mots «papa» et «maman» de façon dirigée; • Secouer la tête pour dire oui ou non; • Signaler que sa culotte est mouillée et s'intéresser à l'action d'éliminer; • S'habiller avec aide et se dévêtir partiellement. <p>De 19 à 24 mois, l'enfant affine plusieurs de ses capacités. De plus, il est en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire des activités exigeant une plus grande minutie; • Déplacer de plus gros objets; • Utiliser des outils simples (marteau); • Est en mesure de trier les formes, les couleurs et les 	<p>À partir de 12 mois, l'enfant débute la construction de sa morale. Cette dernière, à son âge, est animée par le plaisir. Malgré que l'enfant comprenne qu'une action peut engendrer une punition, il sera porté à faire ladite action car le plaisir qu'elle procurera supplante la crainte de la réprimande.</p> <p>Sa notion du bien et du mal est centrée sur des notions pratiques et concrètes.</p>	
---	--	--	---	--

	<p>rampe;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marcher de reculons; • Enfourcher un objet. 	<p>faire semblant. Il devient de plus en plus indépendant et tente de faire tout ce qu'il peut par lui-même.</p>	<p>poids;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poser des questions (Phase du quoi?); • D'utiliser un vocabulaire de 100 à 300 mots; • D'utiliser un langage compréhensible à 50%; • Début de la continence urinaire et fécale. 		
<p>De 3 à 6 ans</p>	<p>L'enfant poursuit sa croissance à un rythme similaire à la phase précédente. Sa motricité se perfectionne et lui permet d'exécuter des actions plus complexes et synchronisées.</p> <p>L'enfant est en mesure à trois ans de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marcher sur une surface étroite (pôle); • Participer à des activités de groupe; • Faire des pas sur la pointe des pieds; • Tourner les pages d'un livre; • Utiliser des ciseaux; <p>Entre 5 et 6 ans, les capacités physiques s'améliorent.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'enfant est en mesure de sauter de 50 cm; • De sautiller; • De descendre les escaliers en portant un objet; • De faire des «push-up», des redressements assis, de faire des roulades. 	<p>De trois à cinq ans, il imite le comportement des adultes et des autres enfants. Il a une attitude très indépendante. Il commence à s'opposer, à exprimer ses émotions. Il recherche le réconfort d'un adulte lors de conflits. Il est en mesure d'exprimer de la fierté, de la honte ou de la gêne. Il découvre la notion de propriété. Il joue seul à côté des autres</p> <p>Entre 5 et 6 ans, l'enfant est en constante recherche d'approbation des adultes. Il préfère les jeux de rivalité aux jeux d'équipe. Il contrôle ses émotions et il désire exceller dans tout.</p>	<p>L'enfant est en mesure entre 3 et 5 ans de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commencer à compter; • Distinguer les couleurs; • Produire des phrases courtes; • Utiliser un vocabulaire plus grand; • Il est en mesure de se vêtir plus facilement; <p>Entre 5 et 6 ans, l'enfant est en mesure d'effectuer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des associations complexes; • Écrire clairement son nom et certains lettres; • Comprendre le principe de conversation; • Faire la distinction entre l'apparence et la réalité; • Donner un ordre de grandeur; • Planifier des constructions simples; • Distinguer les parties de la journée; <p>Il connaît de 4000 à 5000 mots ainsi que son adresse complète.</p>	<p>L'enfant commence à comprendre que les besoins des autres passent parfois devant les siens</p> <p>Vers 4 ou 5 ans, l'enfant devient de moins en moins égocentrique et comprend mieux les relations sociales. Il est alors capable d'envisager ce que l'autre ressent ou vit à la suite de sa conduite. Il pourra la corriger ou réparer son geste, en s'excusant par exemple, afin de préserver les liens qu'il a tissés. Cet ajustement selon le contexte, signifie qu'il prend conscience des comportements acceptés selon les situations.</p> <p>L'enfant commence à démontrer des remords.</p>	<p>À partir de 4 ans, les représentations et les croyances transmises par les personnes significatives se mêlent à l'expérience concrète de l'enfant et aux produits de son imagination. Une intuition, une projection se forme dans son esprit.</p>

			Il est en mesure de comprendre les explications verbales de phénomènes qui ne sont pas vécus sur le moment. Il s'exprime plus aisément en groupe. L'entraînement à la propreté est terminé.		
De 6 à 12 ans	La motricité à cet âge continue de se développer. C'est principalement la motricité fine que se développe. L'enfant est en mesure d'effectuer des éléments précis et complexes.	L'enfant socialise de plus en plus. Il aime faire partie d'un groupe. Il déteste perdre. Il commence à comprendre les différences entre les sexes et il joue principalement avec les enfants du même sexe. Il commence à penser à ce qu'il souhaite faire plus tard. Il se voit comme un individu indépendant de ses parents. C'est une période critique de la création de l'estime de soi.	L'enfant est en mesure de : <ul style="list-style-type: none"> • Couper des formes complexes; • Dessiner des personnages selon leurs proportions; • Écrire des phrases complètes lisiblement; • S'exprimer avec des phrases complètes; 	Jusqu'à 7 ou 8 ans, l'enfant se conduit tout de même selon ce qu'il comprend des demandes et des interdits des parents. Il ne saisit pas nécessairement les <u>valeurs</u> sur lesquelles s'appuie l'éducation morale mais peut facilement observer les conséquences de ses gestes. L'enfant comprend les règles. Il prend conscience du monde qui l'entoure.	À partir de 7 ans, l'intériorité de l'enfant est habitée par la fantaisie et la curiosité. Les symboles renvoient à des signifiés précis. Ce sont les fictions dramatiques et les mythes qui transmettent des valeurs d'ordre spirituel. Sa spiritualité se forme donc à l'aide des mythes.
De 12 à 18 ans	De 12 à 14 ans, les enfants, maintenant adolescents, subissent ces changements physiologiques : <ul style="list-style-type: none"> • Pousée de croissance dont le pic de vitesse se situe en moyenne vers 13 ans chez les filles et 14 ans chez les garçons; • Début du développement des 	De 12 à 14 ans, les remaniements physiologiques peuvent entraîner des inquiétudes sur les plans physique et sexuel. Les manifestations agressives, quand il y en a, reflètent une anxiété et/ ou une souffrance, et non un rejet des autres. On assiste aux phénomènes	De 12 à 14 ans, la pensée se détache du concret : le réel devient un cas particulier de tous les possibles. Il est en mesure d'effectuer les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de faire des déductions à partir 	L'adolescent construit sa morale en se référant aux sens des valeurs et aux comportements éthiques, directement liés au développement cognitif. Le dialogue avec les adultes est possible dans une	À l'adolescence, les attentes et les jugements d'autrui structurent le monde et ce qui le transcende. Les relations interpersonnelles

	<p>organes génitaux externes. Chez les filles, les premières règles apparaissent entre 6 et 12 mois après le pic de croissance;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chez les garçons, les premières éjaculations se produisent vers 13-14 ans; • Apparition de troubles anorexiques chez 0,5 % des filles; • Augmentation des besoins de sommeil, ce qui explique les durées de sommeil beaucoup plus longues le week-end et pendant les vacances. <p>De 15 à 17 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La croissance se poursuit et ralentit. Les capacités physiques sont presque entièrement développées; • Les seins ont acquis leur morphologie adulte chez les filles, de même que les organes génitaux chez les garçons; • À la fin de la croissance, la masse musculaire est deux fois plus importante chez les garçons et la masse graisseuse deux fois plus importante chez les filles; • Une déstructuration du rythme alimentaire survient (pas de petit-déjeuner, grignotages, consommations ambulantes à la place des repas); • La maturation du cerveau se poursuit. Les zones qui traitent les émotions (système limbique) sont matures avant celles qui 	<p>suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction de l'identité inséparable de la reconnaissance de soi par autrui; • Mise en scène de son identité en construction sur les réseaux sociaux électroniques, facilitée par la non implication physique et qui peut aller jusqu'à la construction d'avatars; • Formation de cliques (petits groupes de même âge et de même sexe partageant des activités communes, passant beaucoup de temps ensemble); • Soumission forte à des codes (vêtements, tatouages, musique, etc.); • Les relations amicales se différencient en fonction des caractéristiques des partenaires. <p>De 15 à 17 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relations plus distantes avec les parents au profit du groupe de pairs; • Expérimentation de différents rôles dont l'issue doit être le dépassement de ces prises de rôle conflictuelles sous forme d'une identité acceptable (qui suis-je vraiment ?); • Les filles ont une moins bonne estime de soi que les garçons; • Augmentation de la durée de l'horizon temporel (projection dans le futur); • Premières relations amoureuses, avec éventuellement les premières relations sexuelles; • Idéalisation de membres du groupe 	<p>d'hypothèses;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité de dissocier des facteurs dans une épreuve de combinatoire; • Augmentation des capacités d'attention et de mémorisation; • Capacité de différencier sa pensée (réalité subjective) de la réalité extérieure et du point de vue des autres (début de la relativité). <p>De 15 à 17 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perfectionnement du raisonnement hypothético-déductif; • Dans un problème de combinatoire, l'adolescent sait faire varier un seul facteur en maintenant les autres constants; • La pensée est devenue formelle : elle porte sur les combinaisons possibles et non sur les objets eux-mêmes ; elle constitue une opération sur une opération (opération au second degré); • Développement de la métacognition : capacité de réfléchir sur le fonctionnement de la pensée et les possibilités de le contrôler et de le réguler; 	<p>ambiance favorable sur ces sujets. Souvent, les ados ont un sens aigu de la justice et le souci des autres. À cet âge, ils démontrent un intérêt pour le volontariat dans la communauté.</p> <p>De 12 à 14 ans, c'est l'intériorisation des règles et le début de la capacité à s'interroger sur leur signification et leur bien-fondé.</p> <p>Ils se préoccupe de ce qui a trait à la normalité et la justice, en référence aux groupes de pairs (qu'est-ce qui est normal, ne l'est pas, qu'est-ce qui est juste ou injuste ?).</p> <p>De 15 à 17 ans</p> <p>Dans les jugements moraux, la prise en compte plus importante des circonstances atténuantes.</p> <p>Les nouvelles capacités intellectuelles favorisent le jugement critique et l'adoption d'une morale autonome.</p>	<p>constituent la priorité. La spiritualité est teintée de la synthèse des acquis antérieurs et des pairs qui la côtoient.</p>
--	---	--	--	--	--

	<p>interviennent dans le contrôle, ce qui explique les débordements émotionnels et le goût du risque des adolescents;</p> <ul style="list-style-type: none"> • La consommation de toxiques (alcool, drogues) entraîne la destruction de neurones. 	<p>de pairs ou d'adultes (hors famille) à la base d'identifications permettant le développement du sentiment d'identité;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité à saisir la complexité des relations interpersonnelles; • Expérimentation dans le groupe des divers rôles (leader, exclus, soumis, soutien, etc.); • Attrait pour la transgression pouvant aboutir à des conduites à risque. 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à se représenter le futur à plus long terme; • Recherche de personnalisation de la pensée (liée à la différenciation par rapport aux autres). 		
--	--	--	---	--	--

Les droits des enfants en bref

Les droits des enfants sont stipulés dans les documents suivants. Les éléments principaux sont énumérés :

La Charte des droits et libertés de la personne protège les droits et libertés de toute personne se trouvant sur le territoire québécois, quel que soit son âge concernant :

- les libertés et droits fondamentaux
- le droit à l'égalité
- les droits économiques et sociaux
- les droits judiciaires
- les droits politiques



Concernant les enfants, elle porte surtout sur :

- le droit de tout enfant à la protection, à la sécurité et à l'attention que ses parents ou les personnes qui en tiennent lieu peuvent lui donner ;
- le droit à l'éducation publique gratuite ;
- pour les jeunes visés par la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, le droit d'être détenus dans un lieu approprié à leur âge.

La Convention relative aux droits de l'enfant est un instrument juridique international. Le gouvernement du Québec est officiellement lié à la Convention depuis le 9 décembre 1991. Le 13 décembre suivant, le Canada l'a ratifiée avec l'approbation des provinces.

Quatre principes visent à faciliter l'interprétation des droits prévus dans la Convention :

1. La non-discrimination : tous les enfants bénéficient des droits, peu importe leur race, couleur, sexe, langue, religion ou la situation de leurs parents, etc. ;
2. L'intérêt supérieur de l'enfant est une considération primordiale dans toutes les décisions le concernant : on doit répondre à ses besoins spécifiques et respecter ses droits ;
3. Le droit à la vie, à la survie et au développement : ceci inclut le développement mental, émotionnel, cognitif, social et culturel ;

4. La participation : l'opinion de l'enfant doit être prise en considération quant aux décisions qui le concernent.

La Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ)

Cette loi protège tous les enfants et les adolescents de moins de 18 ans ayant été signalés au directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) et qui vivent une situation mettant leur sécurité ou leur développement en danger.

Les parents ont la responsabilité de protéger leur enfant et d'assurer son bien-être, sa sécurité, son éducation et son développement. Cependant, dans certains cas, les parents n'agissent pas dans l'intérêt de l'enfant. La Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) a été mise en place pour corriger ce type de situation.

La LPJ affirme entre autres que :

- le directeur de la protection de la jeunesse est chargé d'évaluer la situation d'un enfant pour déterminer si ce dernier est en difficulté et a besoin de protection ;
- toute décision prise en vertu de cette Loi doit tendre à maintenir l'enfant dans son milieu familial ;
- toute décision doit être prise dans l'intérêt de l'enfant et dans le respect de ses droits, tels que le droit de recevoir des services de santé, des services sociaux et d'éducation, ainsi que d'être hébergé dans un endroit approprié ;
- les enfants et leurs parents doivent être informés des droits garantis par la Loi et doivent avoir l'occasion d'être entendus ;
- les personnes à qui l'enfant est confié doivent lui transmettre les informations et explications dans des termes adaptés à son âge ;
- un enfant hébergé en famille d'accueil ou en centre de réadaptation doit être informé d'un transfert de son lieu d'hébergement ;
- selon la Loi, les renseignements recueillis concernant l'enfant et ses parents sont confidentiels ;
- le DPJ ne peut dévoiler l'identité d'une personne qui effectue un signalement.

La LPJ protège les droits suivants :

- **droit d'être informé, consulté** : Le DPJ doit informer les parents ou l'enfant en âge de comprendre des mesures prises à l'égard de leur enfant lors d'un déplacement d'une famille d'accueil ou d'un centre de réadaptation ;
- **droit aux services d'un avocat** : L'intervenant doit dire à un jeune qu'il a le droit d'être représenté par un avocat ;
- **droit de refus et de contester** : Le DPJ doit informer un parent qu'il peut s'opposer à la prolongation d'une mesure de protection immédiate ;
- **droit à des services adéquats** : L'enfant doit avoir accès aux services d'un psychologue tel qu'il était convenu dans son plan d'intervention ou ordonné par le tribunal;
- **droit d'être accompagné** : La mère a le droit d'être accompagnée par la personne de son choix lorsqu'elle rencontre le DPJ ;
- **droit de communiquer** : L'enfant a le droit de communiquer en toute confidentialité avec ses frères et sœurs ;
- **droit quant à l'application de mesures disciplinaires lors de l'hébergement** : Un jeune ne peut se voir imposer des mesures disciplinaires qui ne sont pas prévues dans les règles internes de son établissement ;
- **droit d'être entendu** : L'enfant a le droit de communiquer ses besoins et ses désirs lors de l'élaboration de son plan d'intervention.

La Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)

Cette loi fédérale s'applique aux jeunes de 12 à 18 ans qui commettent une infraction au Code criminel ou qui contreviennent à une loi fédérale;


- Elle vise à prévenir le crime chez les adolescents et à s'assurer que les mesures prises à leur endroit favorisent la protection du public ainsi que les intérêts des victimes;
- Le système de justice pénale pour adolescents est différent de celui des adultes dans la mesure où il met l'accent sur la réadaptation et la réinsertion sociale des adolescents;
- La Loi vise également à limiter les mesures plus sévères dans le cas des crimes les plus graves et à diminuer la détention des adolescents non-violents;

La LSJPA affirme entre autres que :

- son objectif est de favoriser les mesures extrajudiciaires ;
- de façon exceptionnelle, une peine pour adulte peut être imposée par le Tribunal pour adolescents à l'égard d'un adolescent de 14 ans et plus qui a été reconnu coupable d'un acte criminel passible d'un emprisonnement de deux ans et plus ;
- l'adolescent a le droit d'avoir recours aux services d'un avocat à toutes les phases de la poursuite intentée contre lui sous le régime de la loi ainsi qu'avant et pendant l'examen de l'opportunité de recourir à une sanction extrajudiciaire ;
- les parents de l'adolescent doivent être informés des mesures prises ou des procédures intentées contre leur enfant et être encouragés à lui offrir du soutien ;
- l'intérêt des victimes doit être pris en compte, elles doivent notamment être traitées avec courtoisie et compassion ;
- lors de son arrestation, l'adolescent doit être avisé de son droit de consulter un avocat.

La LSJPA protège les droits suivants :

- **droit d'être informé et préparé lors d'un transfert d'unité ;**
- **droit de recevoir des services sociaux, de santé et d'éducation ;**
- **droit de communiquer de façon confidentielle ;**
- **droit de connaître les règles à suivre dans un centre de réadaptation.**

La LSJPA est appliquée par des directeurs provinciaux. Au Québec, ce sont les directeurs de la protection de la jeunesse (DPJ)  qui sont responsables de l'application de cette loi.